



Deal La Calhène

Cédants: Barclays PE (Laurent Chauvois, Julie Lorin), E. de Rothschild Investment Partners (Pierre-Michel Passy) • **Conseils**

acquéreur: *due diligence*

financière: Deloitte (Christophe Saubiez, Fabrice Taloni);

juridique: Bersay (Emmanuel Schulte, Yves Ardaillou) •

Conseils cédants:
financier: KPMG CF (Dominique Lecendreau, Chantal Toulas); **juridique:** LeBoeuf Lamb Greene & MacRae (Stephen Walters, Jean-Yves Connesson)

Sortie La Calhène rejoint Getinge

Quatre ans et demi. Telle aura été la durée du LBO mené par Barclays PE et E. de Rothschild Investment Partners sur La Calhène (cf. n° 563). Le concepteur et producteur d'isolateurs et de systèmes de transfert étanches, dont les fonds détenaient respectivement 58 % et 18 % – aux côtés de Technicatome (18 %) et du management – vient d'être cédé à Getinge. Le groupe suédois coté, en mettant le prix, sort vainqueur d'une enchère qui l'opposait à deux fonds dans le dernier round. « Nous récupérons entre 2 et 2,5 fois la

mise initiale », apprécie Laurent Chauvois, directeur de Barclays PE. Basé dans les Yvelines et fort de 280 salariés en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, La Calhène a racheté l'an passé Linac, un spécialiste de la technologie de stérilisation par ionisation doté de 4 M€ de revenus. « Nous avons mis un terme à la recap envisagée en 2003 pour mener à bien ce build-up », précise-t-il. Pour son dernier exercice, La Calhène a enregistré 40 M€ de chiffre d'affaires, tandis que Getinge affiche 1,2 Md€ de revenus. ■